

Formulaire de demande de communication de données confidentielles entre Autorités statistiques de l'IIS

Nom de l'Autorité Statistique demanderesse : ~~Statbel~~/BSA/IWEPS/VSA¹

Nom et prénom du Responsable de Traitement (art. 4, 7 RGPD) ou du représentant légal²

Fonction : Administrateur général, Directrice, Directeur général, Statisticien en chef¹

Nom : BRUNET
Prénom : Sébastien
Adresse : Route de Louvain-la-Neuve 2 à 5001 BELGRADE
Tél : 32-81-468 411
Fax : /
E-mail : s.brunet@iweps.be

A compléter en cas de sous-traitance (par un « sous-traitant » tel que défini à l'article 4,8 du RGPD)

Nom du sous-traitant :
Adresse du sous-traitant :
Durée de la sous-traitance :
Preuve de l'engagement du sous-traitant : jointe/non-jointe⁺
Contrat de confidentialité à joindre
Tél :
Fax :
E-mail :

Le Responsable de traitement ou le représentant légal atteste que les données demandées seront utilisées pour l'établissement de statistiques publiques telles que définies dans l'accord de coopération du 15 juillet 2014 concernant l'IIS. Les statistiques publiques y étant définies comme : les statistiques produites et diffusées par les autorités statistiques ou d'autres instances publiques qui sont accessibles au public et qui servent à assurer l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Attestation du responsable de traitement : Oui/Non¹

Finalités du traitement

1/ Base légale (licéité du traitement par l'autorité statistique)

- Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de Statistique, du conseil d'administration et des comités scientifiques de l'Institut des Comptes nationaux.
- Protocole-cadre relatif aux modalités de communication de données à caractère personnel de Statbel vers l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique 2020/040c

2/ Mission de l'autorité statistique

L'IWEPS a été désignée comme **autorité statistique**, au sein de **l'Institut interfédéral de statistique (IIS)**, par le Gouvernement wallon en novembre 2015, désignation faite en vertu de l'accord de coopération du

¹ Biffer les mentions inutiles

² Personne physique responsable du respect de toutes les obligations concernant l'exécution du traitement de données (loi du 4 juillet 1962 relative à la statistique publique, ses arrêtés d'exécution et le GDPR EU-2016/679)

15/07/2014 (AC). Par cette désignation, nous sommes, en vertu de l'AC, l'Institut est soumis au secret statistique (il s'agit de l'article 42 de l'AC) et est assimilé à l'Institut national de statistique pour l'application des articles 2, 15, 15bis, 17 à 18 de la loi du 4/7/1962 relative à la statistique publique (en vertu de l'article 2 de l'AC).

En tant qu'autorité statistique de la Wallonie, l'Institut a également pour mission de développer, produire et diffuser des statistiques officielles. En effet, selon l'article 10 du **décret** fondateur de l'IWEPS du 4/12/2003, « [S]a mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. »

3/ Description précise et explicite des finalités et objectifs statistiques poursuivis

Les inégalités sociales sont de plus en plus étudiées et documentées. On sait qu'elles se transmettent souvent d'une génération à l'autre et qu'on ne naît pas tous

avec les mêmes chances. Si cela est évident lorsqu'on compare un enfant né dans un pays pauvre et un autre né dans un pays riche, ça l'est moins lorsqu'on compare deux enfants nés dans une même région d'un pays riche comme la Belgique. Il existe aujourd'hui de nombreux indicateurs destinés à mesurer et décrire la pauvreté (seuil de risque de pauvreté, indice de Gini, part de bénéficiaires du RIS, de la GRAPA...). La plupart d'entre eux sont calculés sur la population majeure ou au niveau des ménages. Il n'existe pas ou peu de statistiques sur l'état de précarité des bébés ou des jeunes enfants. Or, il existe une demande fréquente de statistique sur les enfants de la part de divers acteurs (politiques, administration, étudiants, associations, etc.), notamment dans le cadre des plans de lutte contre

la pauvreté ou des plans d'action Droits de l'enfant. L'exploitation de ces données permettrait de répondre, au moins partiellement, à ces demandes.

Ce projet s'inscrit dans le programme de travail conjoint IWEPS-AVIQ. Il pourra notamment contribuer aux objectifs stratégiques transversaux du plan prévention et promotion de la santé suivants :

- Objectif 2. : Adapter les stratégies pour faire face aux inégalités sociales de santé
- Objectif 5. : Intégrer les priorités de santé dans une approche selon le parcours de vie

Les bulletins de naissances, complétés pour toutes les naissances ayant lieu en Belgique comprennent certaines données sur la situation socio-économique des parents et sur l'état de santé de la mère au moment de la naissance et au cours de la grossesse.

L'objectif général du projet est d'exploiter les bulletins de naissances pour **décrire et expliquer les inégalités sociales de santé à la naissance parmi les bébés wallons et leurs mères**. L'exploration de cette base de données a permis d'identifier la nécessité, pour atteindre l'objectif, de la coupler avec d'autres sources administratives.

Objectif 1 : construire des indicateurs de situation socio-économique des bébés sur base de la situation socio-économique des parents.

Ces indicateurs permettront de rendre compte de l'importance relative et absolue de la précarité à la naissance et d'étudier les disparités territoriales en Wallonie.

Nous tenterons de répondre à la question : *quel est la proportion de bébés naissant dans un ménage précaire en Wallonie et comment cette proportion varie-t-elle d'un lieu à l'autre et dans le temps ?*

Objectif 2 : étudier la relation entre ces indicateurs socio-économiques et certains facteurs de risque à la naissance³ (prématurité, petit poids de naissance, score d'Apgar faible, transfert en service néonatalogie).

Nous tenterons de répondre à la question : *les bébés qui naissent dans un ménage précaire sont-ils plus à risque d'être fragiles à la naissance ?*

Objectif 3 : étudier la relation entre ces indicateurs socio-économiques et certains facteurs de risques pendant la grossesse (surpoids/obésité, maternité précoce)

Nous tenterons de répondre à la question : *les mères de niveau socio-économique faible sont-elles plus à l'obésité ou à la grossesse précoce, 2 facteurs de complexification de la grossesse pour la mère et l'enfant ?*

Objectif 4 : étudier la relation entre ces indicateurs socio-économiques et certaines pratiques obstétricales⁴ à l'accouchement (induction, césarienne, épisiotomie)

³La prématurité et le petit poids de naissance peuvent fragiliser le bébé, nécessitent un suivi plus important pour limiter les risques sur son développement. Ainsi, si les bébés nés dans un ménage précaire ont plus de chance d'avoir un petit poids ou d'être prématuré, c'est déjà un cumul d'inégalités qu'ils subissent à la naissance.

⁴ Ces pratiques compliquent souvent le post-partum pour la maman et la fragilisent. Si elles sont parfois inévitables, on sait qu'elles sont aussi parfois pratiquées par commodité ou habitude. Une mère moins lettrée risque plus de ne pas oser poser des questions ou faire valoir son point de vue.

Nous tenterons de répondre à la question : *les mères de niveau socio-économique faible ont-elles plus à risques de subir certaines pratiques obstétricales ?*

Objectif 5 : Mettre en **perspective** les résultats wallons avec ceux du reste de pays (comparaison avec l'ensemble de la Belgique, la Flandre et Bruxelles).

Tous les résultats des analyses statistiques ne seront diffusés que sous forme agrégée (cartes, tableaux, graphiques).

Aucun résultat ne sera diffusé par maternité et il ne sera pas possible de les identifier, même indirectement.

Cette demande s'inscrit dans la suite de la demande de données faite en 2021 (décision 2021/95 et décision 2021/119) qui ne concernait que l'année de naissance 2018. L'objectif de la demande de 2021 était de pouvoir explorer les potentialités de la base de données combinée sur une année de naissance seulement avant de faire la demande sur l'ensemble des années de naissances à partir de de 2010 (objet de la présente demande).

Date de fin de la durée de conservation des données souhaitée ⁵ :

5 ans à partir de la réception des données

Motivation de la durée du traitement / de la conservation des données

Temps nécessaire pour pouvoir analyser et comparer toutes les années depuis 2010 de manière cross-sectionnelles et pour finaliser les différentes publications liées.

Délai(s) souhaité(s) pour la réception des données

Septembre 2022

Personne de contact au sein de l'autorité statistique auprès de laquelle les données sont demandées

GV

Description détaillée des données

Les bulletins de naissances vivantes - LBTHS - contiennent de nombreuses informations sur la santé de la mère et de l'enfant au moment de la naissance, sur les caractéristiques de l'accouchement et quelques informations sur la grossesse. Concernant la socio-économique des parents du bébé, les BULLETINS ne contiennent que certaines informations déclaratives (niveau d'étude, situation socio-professionnelle, statut social...). Ils ne donnent pas d'informations sur les sources et montants des revenus et ils ne permettent pas de connaître la composition de ménage⁶ du nouveau-né. Cette information est pourtant nécessaire pour décrire la situation socio-économique du ménage dans

⁵ A l'échéance du traitement, les données et backups doivent être détruits. Un usage prolongé de ces données, pour les mêmes finalités, n'est pas autorisé sans demande de prolongation. Si les objectifs statistiques sont atteints avant l'expiration du terme initialement prévu, les données et backups devront être détruits avant l'expiration du terme, soit au moment où les objectifs statistiques sont atteints.

⁶ Dans le questionnaire du bulletin de naissance, on demande à la mère si elle "vit en union". La réponse à cette question ne permet pas de rendre compte de sa composition de ménage et de son état d'union avec le père de l'enfant. En effet, si elle répond "oui", cela ne signifie pas nécessairement qu'elle vit "en union" avec le père de l'enfant et donc on ne sait pas s'il faut ou non tenir compte de sa situation socio-économique à lui ou pas. Par ailleurs, si elle répond "non", cela ne signifie pas nécessairement qu'elle est une mère seule. Elle peut très bien vivre chez ses parents.

lequel arrive le bébé (faut-il prendre en compte la situation de la mère seulement ? également du père ? Y-a-t-il d'autres membres du ménage qui contribuent aux revenus et peuvent « aider les parents » ? Y-a-t-il d'autres personnes à charges (enfants...) ?

Le couplage de LBTHS pour les caractéristiques des bébés nés vivants et de leur mère) avec, d'une part DEMOBEL (pour les caractéristiques du ménage) et d'autre part IPCAL (pour les revenus) permettra de construire des indicateurs de la situation socio-économique objective des bébés.

Afin de pouvoir étudier la relative stabilité/amélioration/détérioration de la situation socio-économique nous demandons 3 périodes de données pour IPCAL et 4 périodes de données pour DEMOBEL. Par ailleurs, nous savons que les revenus de la mère l'année de la naissance sont impactés par le congé de maternité et ne reflètent pas bien la situation « normale ».

Pour DEMOBEL et IPCAL, nous demandons les données pour le ménage 1) du bébé, 2) de la mère et 3) du père⁷. En effet, nous ne pouvons assurer que leur ménage soit le même au cours des différentes périodes même si c'est le plus souvent le cas. Le père peut ne jamais avoir habité avec la mère et l'enfant ou seulement pour une partie de ces périodes. Par ailleurs, si la mère meurt ou si l'enfant est placé, leurs ménages seront différents. Ainsi, il est nécessaire de demander les informations séparément pour pouvoir ensuite les comparer et reconstruire les différentes situations.

Catégorie(s) de personnes impliquées : naissances à partir de 2010 qui répondent simultanément aux 3 critères suivants :

1° mères qui résident officiellement en Belgique (basé sur CD_REFNIS)

2° naissances qui se retrouvent dans le Registre national et pour lesquelles un bulletin de naissance a été rempli (CD_STS=1)

3° n'est pas un demandeur d'asile (CD_REG5_RN=2)

Justification

Le critère 1 se justifie par le fait qu'en tant qu'institut statistique wallon, nous nous intéressons particulièrement à la population de notre territoire. Nous souhaitons également, lorsque les données sont disponibles, pouvoir mettre la situation wallonne en perspective par rapport au reste du pays. Les critères 2 et 3 visent à définir une population pour laquelle nous avons toutes les informations disponibles. Il est nécessaire d'avoir un bulletin rempli pour les variables de santé et d'être repris au RN pour qu'on puisse faire le croisement avec les autres bases de données. Enfin, les demandeurs d'asile sont exclus car on ne dispose pas, pour eux, d'informations sur les revenus.

Catégorie(s) fonctionnelle(s) de données à caractère personnel (*facultatif, destiné au registre de traitement de l'autorité statistique*):

Type de données:

données administratives issues de diverses bases de données administratives

- Données pseudonymisées (= avec des codes ID cryptés comme numéros pseudo)
 - Les *numéros pseudo* des données demandées doivent être *identiques* aux numéros pseudo pour toutes les années afin qu'un couplage correct des données au sein de l'autorité statistique soit possible. Cela permet de reconstituer l'histoire des mères et caractériser l'évolution de leur situation financière et familiale d'une naissance à l'autre, il est nécessaire que les mêmes identifiants codés (ID_DEMO_MTH, ID_DEMO_FTH, ID_DEMO) soient utilisés pour les différentes années et continuent à l'être dans les mises à jour futures. Par ex, si une femme a un bébé en 2016 et un autre en 2018 du même père, le fait de conserver les mêmes ID_DEMO_MTH et ID_DEMO_FTH permet de rattacher les 2 bébés aux mêmes parents et de voir comment la situation financière et familiale a évolué entre les 2

⁷ Dans certains cas, les informations reprises sont celles de la co-parente.

naissances (la mère s'est-elle arrêtée de travailler ? le couple s'est-il marié, a-t-il déménagé ...).

- Données avec identification directe : Motivez pourquoi les données avec identification directe sont nécessaires.
- Données d'entreprises qui sont *bien* considérées comme des données à caractère personnel (p.ex. un set de données sur les agriculteurs, les PME ...)
- Données d'entreprises qui ne sont *pas* considérées comme des données à caractère personnel

Période(s) de référence : de 2010 à 2022.

Fréquence de livraison des données :

Communication des données dès qu'elles sont disponibles. Ceci est valable pour chacun des sets de données demandés (années de bulletins 2010 à 2019 en septembre 2022 puis 2020, 2021 et 2022 dès que toutes les tables liées à l'année de naissance sont disponibles).

Inventaire des données :

Tables issues de DEMOBEL⁸

BEBE[DYEAR]_DEMOAV (situation au 1/1/[DYEAR-1])
 BEBE[DYEAR]_DEMOPD (situation au 1/1/[DYEAR])
 BEBE[DYEAR]_DEMOAP (situation au 1/1/[DYEAR+1])
 BEBE[DYEAR]_DEMOBAP (situation au 1/1/[DYEAR+2])

MERE[DYEAR]_DEMOAV (situation au 1/1/[DYEAR-1])
 MERE[DYEAR]_DEMOPD (situation au 1/1/[DYEAR])
 MERE[DYEAR]_DEMOAP (situation au 1/1/[DYEAR+1])
 MERE[DYEAR]_DEMOBAP (situation au 1/1/[DYEAR+2])

PERE[DYEAR]_DEMOAV (situation au 1/1/[DYEAR-1])
 PERE[DYEAR]_DEMOPD (situation au 1/1/[DYEAR])
 PERE[DYEAR]_DEMOAP (situation au 1/1/[DYEAR+1])
 PERE[DYEAR]_DEMOBAP (situation au 1/1/[DYEAR+2])

Tables issues de IPCAL⁹

BEBE[DYEAR]_REVEPD (exercice [DYEAR+1], revenus [DYEAR])
 BEBE[DYEAR]_REVEAP (exercice [DYEAR+2], revenus [DYEAR+1])

MERE[DYEAR]_REVEAV (exercice [DYEAR], revenus [DYEAR-1])
 MERE[DYEAR]_REVEPD (exercice [DYEAR+1], revenus [DYEAR])
 MERE[DYEAR]_REVEAP (exercice [DYEAR+2], revenus [DYEAR+1])

PERE[DYEAR]_REVEAV (exercice [DYEAR], revenus [DYEAR-1])
 PERE[DYEAR]_REVEPD (exercice [DYEAR+1], revenus [DYEAR])
 PERE[DYEAR]_REVEAP (exercice [DYEAR+2], revenus [DYEAR+1])

Tables issues de LBTHS [DYEAR]¹⁰

BEBE[DYEAR]_NAISSANCE

Cochez la case à côté du texte suivant, afin que des actions administratives supplémentaires ne soient pas nécessaires à l'avenir en cas de nouvelles variables. Nous souhaitons toujours recevoir toutes les variables qui se trouvent dans ces fichiers. La présente demande couvre également de nouvelles variables, *pertinentes* pour notre demande, qui seraient ajoutées à l'avenir aux fichiers.

⁸ Pour les toutes les tables, ce sont les mêmes variables listées ci-après qui sont demandées

⁹ Pour les toutes les tables, ce sont les mêmes variables listées ci-après qui sont demandées

¹⁰ Pour les toutes les tables, ce sont les mêmes variables listées ci-après qui sont demandées (sauf si mention contraire)

Liste des variables demandées		
<p>Expliquer en quoi les variables demandées sont nécessaires à la réalisation des finalités et objectifs décrits ci-dessus (en fonction du principe du RGPD de « minimisation du traitement des données »): par variable ou cluster de variables. En fonction des variables ou clusters de variables demandés : ajoutez des lignes ou supprimez les lignes superflues.</p>		
Nom de variable	Libellé	Source(s) ¹¹
<i>a. Variables d'identification/jointure</i>		
ID_DEMO_NAIS	Identifiant anonymisé individuel	DEMOBEL, IPCAL, LBTHS
ID_HH	Identifiant anonymisé ménage	DEMOBEL, IPCAL
ID_DEMO_MTH, ID_DEMO_FTH	Identifiant anonymisé de la maman et du papa/coparent	DEMOBEL, IPCAL, LBTHS
MOIS_BTH	Mois de naissance du bébé, extrait de DT_BTH	LBTHS/DEMOBEL
CD_EBIRTH	Type de bulletins (papier ou électronique)	LBTHS
<i>b. Variables de localisation</i>		
CD_REFNIS	Commune de résidence officielle	DEMOBEL
<i>c. Variables démographiques</i>		
MS_AGE	Âge au 1 ^{er} janvier	DEMOBEL (P,M)
CD_SEX	Sexe	DEMOBEL
NATORIG_MTH	Nationalité d'origine de la mère (groupes détaillés dans la preuve de proportionnalité)	DEMOBEL (M)
MS_ABSENCE	Cause de l'absence d'identifiant ménage	DEMOBEL
<i>d. Variables relatives au ménage de l'enfant, de la mère et du père</i>		
HH_TYPE_LIPRO	Typologie LIPRO des ménages	DEMOBEL
HH_POS_LIPRO	Position dans le ménage	DEMOBEL
MS_NPERS18PLUS	Nombre de membres du ménages âgés de 18 ans et plus	DEMOBEL
MS_NPERS17MIN	Nombre de membres du ménages âgés de moins de 18 ans	DEMOBEL
<i>e. Variables relatives aux revenus</i>		
HH_INC	net imposable ménage	IPCAL
HH_INC_EQ	net imposable ménage après equivalization	IPCAL
IND_INC	Revenu net imposable individuel	IPCAL (P,M)
IND_INC_SAL	Source de revenu individuel : emploi	IPCAL (P,M)
IND_INC_PENSION	Source de revenu individuel : pension	IPCAL (P,M)
IND_INC_CHOM	Source de revenu individuel : chômage	IPCAL (P,M)
IND_INC_SICKNESS	Source de revenu individuel : maladie	IPCAL (P,M)
MS_LEEFLOON	Source de revenu individuel : CPAS	IPCAL (P,M)
<i>f. Variables relatives à l'état de santé du bébé à la naissance</i>		
MS_GEST_AGE	Durée de la grossesse (groupes revus)	LBTHS
MS_WGHT	Poids à la naissance	LBTHS
MS_APGR5	Indice d'Apgar après 5 min	LBTHS
CD_TRSFT_NNTL	Transfert vers un département néonatal	LBTHS
CD_TRSFT_NNTL_TP	Type de transfert néonatal	LBTHS
<i>g. Variables biométriques de la mère</i>		
MS_WGHT_MTHR_BFR	Poids de la mère avant la grossesse	LBTHS
MS_WGHT_MTHR_NTRY	Poids de la mère à l'accouchement	LBTHS
MS_HGHT_MTHR	Taille de la mère	LBTHS

¹¹ Pour DEMOBEL et IPCAL, il arrive que la variable ne soit pertinente que pour les tables relatives au père et à la mère. C'est alors précisé comme ceci "(P,M)".

CD_DIABETE	Présence de diabète	LBTHS
CD_HYPRTSN	Présence d'hypertension	LBTHS
<i>h. Variables relatives à l'accouchement</i>		
CD_MLTP_LBTH	Naissance multiple	LBTHS
MS_STLBTH_MLTP_L	Nombre de mort-nés dans les naissances multiples	LBTHS
CD_PSTN_EBTH	Présentation de l'enfant à la naissance	LBTHS
CD_DLVR_M	Mode d'accouchement	LBTHS
CD_EPISIO	Episiotomie	LBTHS
CD_INDUCION	Induction	LBTHS
CD_MTRNTY	Le code pseudonymisé de la maternité doit être le même d'une année à l'autre	LBTHS
CD_REFNIS_BTH	Commune de naissance	LBTHS
CD_PLACE_BTH	Lieu de naissance	LBTHS
<i>i. Variables relatives aux accouchements précédents</i>		
CD_PRVS_CSRNN	Césarienne précédente	LBTHS
CD_PRVS_BTH	Accouchements précédents	LBTHS
MS_PRVS_LBTH	Nombre d'enfants nés vivants	LBTHS
MOIS_PRVS_LBTH	Mois de naissance du dernier né vivant issue de DT_PRVS_LBTH	LBTHS
AN_PRVS_LBTH	Année de naissance du dernier né vivant issue de DT_PRVS_LBTH	LBTHS
<i>j. Variables relatives au statut socio-professionnel déclaré du père et de la mère</i>		
CD_EDUC_FTHR	Niveau d'instruction du père	LBTHS
CD_EDUC_MTHR	Niveau d'instruction de la mère	LBTHS
CD_PRFS_STN_FTHR	Situation professionnelle du père	LBTHS
CD_PRFS_STN_MTHR	Situation professionnelle de la mère	LBTHS
CD_SOC_STS_FTHR	Statut social du père dans la profession	LBTHS
CD_SOC_STS_MTHR	Statut social de la mère dans la profession	LBTHS
<i>k. Variables relatives à la situation d'union de la mère lors de la naissance</i>		
CD_UNION_STS_MTHR	Etat d'union de la mère	LBTHS
CD_PTNRSP_MTHR	Cohabitation de la mère	LBTHS
AN_PTNRSP_MTHR	Année de début de la cohabitation actuelle (issue de PTNRSP_MTHR)	LBTHS
MOIS_PTNRSP_MTHR	Mois de début de la cohabitation actuelle (issue de PTNRSP_MTHR)	LBTHS

Expliquer en quoi les variables demandées sont nécessaires à la réalisation des finalités et objectifs décrits ci-dessus (en fonction du principe du RGPD de « minimisation du traitement des données »): par variable ou cluster de variables.

<i>a. Variables d'identification/jointure</i>	Besoin exact	<p>- L'identifiant de la naissance pseudonymisé sert à identifier l'observation (ID_DEMO_NAIS), L'ID_DEMO_MTH permet de faire des analyses au niveau des accouchements et pas seulement au niveau des naissances, l'ID_HH est nécessaire pour identifier et traiter les différentes situations (bébé vivant ou non avec ses 2 parents aux 3 périodes concernées). L'ID_DEMO_FTH est également nécessaire pour faire les jointures entre les tables.</p> <p>-Le mois de naissance du bébé (MOIS_BTH) Dans les bulletins, les informations se réfèrent à la situation à la naissance (mois différent d'un accouchement à l'autre). Il est important de connaître ce mois pour pouvoir voir où elle se situe par rapport aux périodes de DEMOBEL et IPCAL pour comparer les</p>
---	--------------	--

		<p>informations et faire la part entre les discordances et les évolutions¹².</p> <p>- Les informations collectées peuvent différer selon le type de bulletins (papier ou numérique). Il est donc important de pouvoir les distinguer (CD_EBIRTH).</p> <p>- Lorsque d'un bébé et/ou ses parents n'ont plus de ID_HH au 1er janvier de l'année de la naissance +1 ou +2, nous aimerions savoir s'il s'agit d'un déménagement hors Belgique (émigration), d'un décès, d'une radiation du registre ou d'autre chose (à préciser). Cette information est nécessaire pour l'étude de la précarité périnatale (MS_ABSENCE).</p>
	Preuve de proportionnalité	Variables nécessaires pour faire les analyses au niveau de la naissance, de l'accouchement et pour pouvoir reconstituer les ménages ¹³ .
<i>b. Variables de localisation</i>	Besoin exact	La commune de résidence permet de rendre compte des inégalités territoriales à la naissance (CD_REFNIS).
	Preuve de proportionnalité	<p>Les politiques de lutte contre la pauvreté et les services visant à l'endiguer ont souvent un ancrage local.</p> <p>La granularité géographique des analyses variera en fonction des variables. Les phénomènes plus rares ne seront pas analysés à l'échelle locale.</p> <p>>OBJECTIFS 1,2,3,4</p>
<i>c. Variables démographiques</i>	Besoin exact	<p>L'âge de la mère (surtout aux 2 extrémités de la distribution) a un impact sur le déroulement et les risques de la grossesse pour la mère et pour l'enfant. C'est une variable clé au niveau 'santé'. Par ailleurs, elle a également un impact au niveau social. Les très jeunes mères ont souvent une situation plus instable au niveau du couple et du marché du travail. L'âge du père est également intéressant car si la mère est très jeune et que le père aussi, il y a probablement plus d'instabilité que si le père est plus âgé et est peut-être en emploi (MS_AGE).</p> <p>La nationalité de la mère est nécessaire pour étudier les différences culturelles et les inégalités sociales et discriminations dans les pratiques obstétricales. (NATORIG_MTH).</p> <p>Le sexe du bébé doit être pris en compte dans les analyses explicatives du poids de naissance (CD_SEX).</p> <p>Le sexe du coparent est également demandé car utile au moment de l'analyse descriptive et de la définition de la population d'analyse (CD_SEX).</p>
	Preuve de proportionnalité	<p>Informations nécessaires pour rendre compte de la situation familiale dans laquelle le bébé arrive.</p> <p>Nous avons besoin de l'âge exact pour pouvoir calculer des âges moyens dans différents groupes construits.</p>

¹² Ainsi, si la naissance à lieu en janvier, on s'attend à une relative concordance entre la situation de ménage reprise dans DEMOBEL et déclarée dans le bulletin mais pas nécessairement avec la situation au 1^{er} janvier de l'année x+1. Une différence de situation sera dans ce cas considéré comme une évolution. Si la naissance a lieu en décembre, c'est l'inverse. Par ailleurs, la date de la cohabitation actuelle doit pouvoir être mise en regard par rapport à la date de naissance pour être analysable.

¹³ En cas de naissances multiples, il ne faut compter qu'un accouchement. Les analyses des objectifs 3 et 4 doivent être faites au niveau de l'accouchement alors que les analyses liées aux objectifs 1 et 2 doivent l'être au niveau des naissances.

		<p>Concernant la nationalité de la mère, cette variable est essentielle pour rendre compte des inégalités sociales périnatales. Afin d'assurer la proportionnalité eu égard de cette variable assez sensible mais aussi afin de s'assurer de fréquences suffisantes et équilibrées dans les différentes modalités, un regroupement est proposé¹⁴.</p> <p>L'analyse de la base de données BULFISDEM2018 a mis en évidence quelques incohérences quant à l'identification de la mère (faux doublons). Suite à une discussion avec StatBel, ce type d'incohérence est plus fréquente lorsque le coparent est une femme. Il serait donc utile de pouvoir identifier les bébés nés dans ce type de couples pour les exclure de certaines analyses (si peu nombreux et trop spécifiques).</p> <p>>OBJECTIFS 1,2,3,4</p>
<i>d. Variables relatives au ménage</i>	Besoin exact	<p>-Le type de ménage (HH_TYPE_LIPRO) et la position dans celui-ci (HH_POS_LIPRO) permet de caractériser la composition du ménage. La deuxième variable est nécessaire pour identifier certaines compositions (ex la mère qui vit encore chez ses parents)</p> <p>-L'âge des différents membres (MS_NPERS18PLUS et MS_NPERS17MIN) du ménage permet de mieux décrire le type de ménage (nombre d'enfants mineurs, de jeunes enfants, nombre d'adultes...)</p>
	Preuve de proportionnalité	<p>Informations nécessaires pour rendre compte de la situation familiale dans laquelle le bébé arrive.</p> <p>>OBJECTIF 1,2,3,4</p>
<i>e. Variables relatives aux revenus</i>	Besoin exact	<p>Pour évaluer la situation économique du ménage dans lequel le bébé arrive, il est nécessaire d'avoir le revenu total du ménage (HH_INC) qui inclut également les éventuels revenus d'autres membres que le père et la mère. Ce même revenu adapté en fonction de la composition du ménage (HH_INC_EQ) permet de comparer le revenu disponible de ménages de compositions différentes. Enfin, le revenu individuel du père et de la mère (IND_INC) peut être rapporté au revenu total du ménage pour calculer leur contribution relative et donc leur relative autonomie financière. C'est également une mesure du statut social. Outre le montant de la contribution individuelle, il est intéressant de connaître la source de revenu (CPAS, emploi, maladie...) car elle informe sur l'autonomie financière et la situation sociale du parent et donc sur ses capacités à subvenir à long terme aux</p>

¹⁴ La variable regroupée est construite en 3 temps :

- 1) les grands groupes, qui correspondent à des continents, (groupes 2,4,6,7) ;
- 2) les pays ou groupes de pays à extraire pour en faire des groupes à part entière (1,3,5);
- 3) les groupes résiduels (8 et 9).

En pratique :

```

NATORIG_MTH = 2 if cd_natlty_orgn_mthr>100 & cd_natlty_orgn_mthr<200 /*Europe géographique*/
NATORIG_MTH = 4 if cd_natlty_orgn_mthr>200 & cd_natlty_orgn_mthr<300 /*Asie*/
NATORIG_MTH = 6 if cd_natlty_orgn_mthr>300 & cd_natlty_orgn_mthr<400 /*Afrique sub-saharienne*/
NATORIG_MTH = 7 if cd_natlty_orgn_mthr>400 & cd_natlty_orgn_mthr<700 /*Amérique et Océanie*/
NATORIG_MTH = 1 if cd_natlty_orgn_mthr==150 /*Belgique*/
NATORIG_MTH = 3 if cd_natlty_orgn_mthr==262 /*Turquie*/
NATORIG_MTH = 5 if inlist(cd_natlty_orgn_mthr,351,352,353,355,354,357,388) /*Magreb et Egypte*/
NATORIG_MTH = 8 if inlist(cd_natlty_orgn_mthr,711,900,741,721,992,730,720,995)/*autres*/
NATORIG_MTH = 9 if cd_natlty_orgn_mthr == 999 | . /*inconnu*/

```

		besoins de l'enfant IND_INC_SAL, IND_INC_PENSION, IND_INC_CHOM, IND_INC_SICKNESS, MS_LEEFLOON)
	Preuve de proportionnalité	Variables essentielles pour rendre compte de la situation socio-économique du ménage dans lequel le bébé arrive. Nous avons opté pour des variables construites qui agrègent déjà tout une série de revenus. Nous avons besoin des revenus exacts pour pouvoir calculer les revenus moyens et médians dans différents groupes construits. >OBJECTIF 1,2,3,4
<i>f. Variables relatives à l'état de santé du bébé à la naissance</i>	Besoin exact	Quatre caractéristiques du bébé sont analysées à la naissance. Il s'agit à chaque fois de caractéristiques liées à une plus grande fragilité et un suivi plus intensif ou à une plus grande probabilité de certaines pratiques obstétricales. Il s'agit de l'âge gestationnel (MS_GEST_AGE_GR) ¹⁵ , du poids de naissance (MS_WGHT), du score d'Appgar à 5 minutes (MS_APGR5) et du transfert en service de néonatalogie (CD_TRSFT_NNTL CD_TRSFT_NNTL_TP)
	Preuve de proportionnalité	Ces variables servent l'objectif d'analyse des inégalités sociales de santé à la naissance. L'âge gestationnel a été regroupé autant que possible tout en laissant assez de détail pour distinguer les grands prématurés et pour pouvoir calculer les indices de Nippita et de Robson. >OBJECTIF 2
<i>g. Variables biométriques de la mère</i>	Besoin exact	La taille (MS_HGHT_MTHR) et le poids de la mère avant la grossesse et à l'accouchement (MS_WGHT_MTHR_BFR et MS_WGHT_MTHR_NTRY permettent de calculer l'IMC à ces 2 moments-là ainsi que la prise de poids. Ces deux indicateurs calculés sont à prendre en compte dans les analyses sur les « outcomes » de santé du bébé. L'hypertension artérielle (CD_HYPRTSN) et le diabète (CD_DIABETE) ont une influence sur les risques de petit poids de naissance et doivent être introduits dans les modèles multivariés.
	Preuve de proportionnalité	Ne pas inclure ces variables majeures de santé conduirait à de fausses interprétations sur l'impact des caractéristiques socio-économiques sur la santé périnatale de la mère et du bébé. >OBJECTIF 3
<i>h. Variables relatives à l'accouchement</i>	Besoin exact	-Certaines caractéristiques de l'accouchement (pratique d'une épisiotomie, d'une césarienne, d'une induction) constituent les variables d'intérêt pour l'objectif 4 (CD_EPISIO, CD_INDUCION, CD_DLVRV_MD) -La présentation de l'enfant (CD_PSTN_EBTH) est des principales raisons justifiant la césarienne. Elle doit être prise en compte (contrôle) pour étudier l'existence d'une association significative entre la situation socio-économique de la mère et la réalisation d'une césarienne. - Les grossesses multiples (CD_MLTPB_BTH) sont positivement associées aux petits poids de naissance

¹⁵ Le regroupement proposé est le suivant : 1. <28 SA ; 2. 28-31 SA ; 3. 32-33 SA ; 4. 34-36 SA ; 5. 37-38 SA ; 6. :39-40 SA ; 7. :>40 SA

		<p>et à la prématurité. Il est donc nécessaire de contrôler par la variable lors qu'on analyse les déterminants de ces 2 variables.</p> <p>Certaines des variables détaillées ci-dessus sont également nécessaires à la construction des indices de Nippita¹⁶ et de Robson¹⁷.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pratiques obstétricales varient d'une maternité à l'autre. Pour mesurer l'effet net de la situation socio-économique, il est nécessaire de tenir compte de la maternité (CD_MTRNTY). - La commune de naissance (CD_REFNIS_BTH) est utile dans la description de la base de données et sa validation. Si certaines variables sont plus souvent manquantes pour une commune donnée (ex. le niveau d'instruction des parents), il est alors possible de voir s'il y a une amélioration de la qualité des données dans le temps et si nécessaire exclure des communes avec trop de données manquantes de certaines analyses. <p>Cette variable est également utile dans l'analyse explicative car elle permet de faire distinguer les naissances en ville des naissances à la campagne.</p> <p>-Le type de lieu de naissance (CD_PLACE_BTH) permet faire la distinction entre les naissances ayant lieu à l'hôpital des naissances ayant au lieu à la maison ou dans d'autres structures extrahospitalières. Cette distinction est importante pour l'étude des pratiques obstétricales.</p> <p>-Connaitre le nombre de bébés mort-nés dans les accouchements multiples (MS_STLBTH_MLTP) Cette variable est utile dans la description de la base de données et sa validation. Elle permet d'expliquer pourquoi certains ID_DEMO_MTH sont uniques pour une année donnée (une seule naissance vivante) alors que la naissance est déclarée comme 'multiple'. pour comprendre l'histoire génésique de la mère. Elle est également utile dans l'analyse des facteurs de fragilité à la naissance.</p>
	Preuve de proportionnalité	<p>Ces variables sont toutes nécessaires à l'atteinte de l'objectif 4.</p> <p>Les variables textuelles de type « autres précisez » ne sont jamais demandées pour éviter l'identification de situations trop particulières.</p> <p>>OBJECTIF 4</p>
<i>i. Variables relatives aux accouchements précédents</i>	Besoin exact	<p>Certains éléments du passé ont un impact sur l'accouchement et/ou sur la situation du ménage dans lequel le bébé arrive.</p> <p>Ainsi, le fait que la mère ait déjà subi une césarienne (CD_PRVS_CSRNN) impacte fortement et positivement son risque d'en avoir une à nouveau.</p> <p>Savoir s'il s'agit du premier accouchement ou pas de la mère est important (CD_PRVS_BTH). Certaines analyses (ex. l'âge de la mère à la naissance selon le</p>

¹⁶ Cette classification est notamment utilisée dans les rapports annuels du CEPIP. Elle est basée sur la présentation de l'enfant, la durée de gestation, le caractère multiple ou non de la grossesse, le fait que la mère ait déjà accouché ou non et sur le fait qu'il y a des antécédents de césarienne ou non.

¹⁷ Cette classification est notamment utilisée dans les rapports annuels du CEPIP. Elle est basée sur la présentation de l'enfant, l'induction ou non de l'a durée de gestation, le caractère multiple ou non de la grossesse, le fait que la mère ait déjà accouché ou non, ait des antécédents de césarienne ou non et sur le type de délivrance.

		<p>niveau socio-économique) gagnent à être faites séparément sur les primipares et sur les multipares. Ces 2 variables sont nécessaires au calcul des indices de Nippita et de Robson (voir plus haut). Connaître le nombre d'accouchements précédents (MS_PRVS_LBTH) permet d'avoir une idée de la taille de la fratrie dans laquelle le bébé arrive. Être le premier ou le 6^{ème} dans une famille avec peu de moyens, ce n'est pas la même chose. Enfin, connaître le mois de naissance du dernier enfant né-vivant (MOIS_PRVS_LBTH et AN_PRVS_LBTH) permet de calculer l'intervalle inter-génésique. Un intervalle petit peut rendre plus difficile la prise en charge du nouveau-né et constituer un désavantage pour l'enfant et la mère qui est fort sollicitée et a peu de temps de récupération.</p>
	Preuve de proportionnalité	<p>Ces informations sur le passé génésique de la mère sont importantes et peuvent avoir autant d'impact que les variables contemporaines à l'accouchement. >OBJECTIF 1,2,3,4</p>
<i>j. Variables relatives au statut socio-professionnel déclaré du père et de la mère</i>	Besoin exact	<p>Ces variables vont permettre d'avoir des informations sur la situation socio-professionnelle des parents. Certaines peuvent être comparées partiellement aux autres sources : on peut par ex, comparer les réponses à la situation professionnelle (CD_PRFS_STN_MTHR, CD_PRFS_STN_FTHR aux variables IPCAL sur les sources de revenus. Pour d'autres variables, il n'existe pas d'autres sources d'informations à comparer sur la même période¹⁸. C'est le cas du niveau d'instruction (CD_EDUC_MTHR, CD_EDUC_FTHR) et de statut social (CD_SOC_STS_MTHR, CD_SOC_STS_FTHR) >OBJECTIF 1,2,3,4</p>
	Preuve de proportionnalité	<p>Variables essentielles pour rendre compte de la situation socio-économique du ménage dans lequel le bébé arrive. Les variables textuelles de type « autres, précisez » ne sont jamais demandées pour éviter l'identification de situations trop particulières. >OBJECTIF 1,2,3,4</p>
<i>k. Variables relatives à la situation d'union de la mère lors de la naissance</i>	Besoin exact	<p>Les variables relatives à l'état d'union (CD_UNION_STS_MTHR) et les caractéristiques de la cohabitation déclarée (CD_PTNRSP_MTHR, MOIS_PTNRSP_MTHR et AN_PTNRSP_MTHR) permettent de comparer et consolider les variables ménages (LIPRO) issues du registre national. Parfois la situation déclarée dans un contexte de confiance (sage-femme, médecin) est plus proche de la réalité que la situation officielle reprise dans le registre national, mais les variables issues de déclaration peuvent comporter des erreurs d'enregistrement (ex. mauvaise compréhension de la question ou de la réponse, erreur d'encodage). >OBJECTIF 1,2,3,4</p>
	Preuve de proportionnalité	<p>Informations nécessaires pour rendre compte de la situation familiale dans laquelle le bébé arrive. Cela donne également une idée sur la cohabitation de fait et la situation de couple (en couple mais ne vivant pas ensemble)</p>

¹⁸ Des données sur le niveau d'instruction sont collectées dans les Censuses mais pas chaque année.

Signature du responsable de traitement ou du représentant légal

Signature et date :

Nom :

Fonction : Administrateur général, Directrice, Directeur général, Statisticien en chef ¹⁹

Advis du DPO (Data protection officer – Délégué-e à la protection des données)

Le/la soussigné(e) DPO est informé(e) de la présente demande et du(des) traitement(s) de données envisagé(s) et émet un avis positif ⁽⁴⁾.

Nom, signature et date :

¹⁹ Biffer les mentions inutiles